

**VERBATIM****CONFERENCE DE PRESSE****Mercredi 27 novembre 2024****Joël Ndoli Pierre, porte-parole par intérim de la MINUSCA**

Bonjour à tous, je suis Joël Ndoli Pierre, porte-parole par intérim de la MINUSCA.

C'est avec un immense plaisir que je vous retrouve pour la conférence de presse hebdomadaire de la Mission.

Que vous soyez ici dans cette salle à Bangui ou à l'écoute de Radio Guira, soyez les bienvenus.

Avant d'aborder le thème principal de cette conférence de presse consacrée à la campagne des 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes et aux filles, je souhaiterais revenir sur l'actualité de la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour la République centrafricaine et Cheffe de la MINUSCA.

En effet, le 25 novembre 2024, Valentine Rugwabiza, a rencontré le Président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, à Addis-Abeba en Ethiopie, siège de l'Union Africaine. Cette rencontre a permis de discuter des progrès significatifs réalisés dans la mise en œuvre du processus de paix en République centrafricaine et de la collaboration étroite entre la MINUSCA et l'Union africaine pour soutenir l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en RCA (APPR-RCA) ainsi que la Feuille de route de Luanda.

Elle a réaffirmé son engagement à renforcer ce partenariat, en concertation avec le Gouvernement centrafricain, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) et d'autres partenaires stratégiques, pour contribuer à l'aboutissement du processus de paix par des solutions politiques durables.

Lors de sa rencontre avec le Président de la Commission de l'Union africaine, la Représentante spéciale a également abordé la question du renouvellement du mandat de la MINUSCA, soulignant l'importance de l'appui continu au processus de paix, y compris la mise en œuvre du cessez-le-feu et de l'APPR.

La Cheffe de la MINUSCA a aussi échangé avec la Vice-présidente de la Commission, Dr. Monique Nsanzabaganwa, et le Commissaire aux Affaires politiques et de la Paix, l'Ambassadeur Bankole Adeoye, sur le rôle crucial de l'Union africaine en tant que garant de l'APPR-RCA.

Après le point sur cette activité importante de la semaine écoulée, permettez-moi d'introduire le thème principal de cette conférence de presse qui est consacrée à la campagne des 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes et aux filles.

Nos invités du jour seront côté gouvernemental : Madame Marthe Augustine Kirimat, ministre de la Promotion du genre, de la protection de la femme, de la famille et de l'enfant. Soyez la bienvenue Madame la Ministre ; Pour représenter la MINUSCA et l'équipe de pays des Nations Unies : Monsieur Mohammed Ag Ayoya, Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies, Coordonnateur résident du système des Nations Unies en RCA et coordonnateur humanitaire, à qui sans plus tarder je cède la parole pour son propos introductif, Mr le Représentant spécial Adjoint.

**Mohammed Ag Ayoya, Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies, Coordonnateur résident du système des Nations Unies en RCA et coordonnateur humanitaire**

- Madame la Ministre,
- Mesdames et messieurs les journalistes,

- Chers auditeurs et auditrices de la radio de la paix,

Je suis ravi d'être parmi vous aujourd'hui et remercie tout particulièrement Madame la ministre de sa disponibilité. Cette conférence de presse hebdomadaire s'inscrit dans le cadre des activités de la campagne des 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes et aux filles. Ces campagnes sont d'une importance capitale pour notre engagement conjoint Gouvernement de la RCA - MINUSCA – Equipe de pays des Nations Unies en faveur des droits humains, de la paix et du développement durable.

Le choix des dates de cette campagne, du 25 novembre au 10 décembre, est très significatif. Elles marquent respectivement la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et la Journée internationale des droits de l'homme. Cela souligne le lien indissociable entre la violence faite aux femmes et la violation des droits humains dont les femmes sont les principales victimes.

Aujourd'hui, nous faisons face à une réalité alarmante. Près d'une femme sur trois dans le monde a subi des violences physiques ou sexuelles. S'il n'y a pas d'action accélérée, d'ici 2030, 9 millions de filles risquent encore de se marier avant l'âge adulte. Plus de 230 millions de filles et de femmes ont subi des mutilations génitales féminines, ce qui représente une augmentation de 15 % par rapport aux données d'il y a huit ans.

Le thème de cette année, "Vers les 30 ans de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing : Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles", appelle à une action collective. Nous devons responsabiliser les auteurs de violences et renforcer les stratégies nationales pour protéger les droits des femmes.

En Centrafrique, le thème national choisi pour cette campagne met en lumière l'importance de la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles en période électorale. Je me réjouis de ce choix, parfaitement aligné sur les priorités nationales et les processus électoraux à venir.

La résolution 2759, adoptée le 14 novembre dernier par le Conseil de sécurité, nous charge de continuer à accompagner le Gouvernement dans l'organisation d'élections inclusives, libres, régulières, transparentes, crédibles et pacifiques, assurant la participation pleine, égale et véritable des femmes, tant comme électrices que candidates.

En effet, les femmes subissent des violences à toutes les étapes du processus électoral, de l'enrôlement sur la liste électorale jusqu'au jour du scrutin.

La MINUSCA, en partenariat avec le Gouvernement, est engagée à promouvoir la participation des femmes et à garantir leur protection. Pour soutenir l'inscription des femmes sur les listes électorales, nous avons lancé, avec ONU Femmes, un projet conjoint de sensibilisation, de renforcement des capacités et de mobilisation sociale, en collaboration avec votre Ministère, madame la Ministre, le Ministère de l'Administration du Territoire, l'Autorité nationale des élections (ANE) en étroite concertation avec des organisations de femmes, des leaders communautaires et des chefs de quartiers et de villages.

Notre objectif est d'atteindre au moins 50 % de femmes inscrites sur les listes électorales. Pour cela, nous plaçons pour une réduction des frais de délivrance des actes d'état civil pour les femmes, en particulier celles vivant dans les zones rurales.

La sécurisation du processus électoral, notamment la protection des femmes contre les violences, est également une priorité. Nous collaborons étroitement avec les forces de défense et de sécurité nationales pour garantir un environnement électoral sûr et inclusif.

Pour aller plus loin encore, nous devons responsabiliser davantage les communautés dans la prévention des violences électorales à l'égard des femmes. Il est crucial de renforcer la sensibilisation et la mobilisation contre les préjugés sexistes, la désinformation et les messages de haine, en impliquant les mécanismes locaux de prévention et les relais communautaires, déjà actifs dans la promotion de la paix et des droits humains.

En conclusion, je tiens à réaffirmer l'engagement de la MINUSCA et du système des Nations Unies à soutenir le Gouvernement centrafricain dans ses efforts pour promouvoir l'égalité de genre, protéger les femmes contre les violences et assurer leur pleine participation à la gouvernance de leur pays.

## **Joël Ndoli Pierre, porte-parole par intérim de la MINUSCA**

Merci Mr le Représentant spécial adjoint. Permettez-moi de donner la parole à Madame la ministre de la Promotion du genre, de la protection de la femme, de la famille et de l'enfant pour son propos liminaire.

## **Madame Marthe Augustine Kirimat, ministre de la Promotion du genre, de la protection de la femme, de la famille et de l'enfant**

Monsieur le représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies, Coordonnateur résident du système des Nations Unies en RCA et Coordonnateur humanitaire, distingués invités, Mesdames et Messieurs les journalistes. Je suis particulièrement ravie d'être parmi vous aujourd'hui à cette conférence de presse qui consacre les 16 jours d'activisme qui ont été lancés à Damara par le Président de la République, chef de l'État. La RCA, comme les autres pays du monde, célèbre les 16 jours d'activisme autour du thème international qui a été contextualisé à notre pays qui prépare en ce moment les élections locales.

L'appui des partenaires dont la MINUSCA a été crucial dans ces préparatifs, puisque la MINUSCA a appuyé le département pour qu'un maximum de femmes puissent être inscrites sur la liste électorale. Les défis des femmes de Centrafrique sont nombreux. En ce qui concerne les élections locales, les violences qui sont faites contre les femmes pendant cette période a un impact négatif. Cette violence empêche les femmes de s'inscrire d'abord sur la liste électorale. Parce que quand elles ne sont pas inscrites sur une liste, elles ne peuvent pas participer au processus électoral. Donc, les femmes, à cause de ces violences-là, ont peur de s'inscrire sur la liste. En conséquence, les femmes craignent également de se présenter comme candidates.

Or, nous savons que la gestion d'une municipalité, quand elle est entre les mains d'une femme, une municipalité, c'est comme une maison et c'est la femme qui connaît les besoins du ménage, les femmes qui connaissent les besoins de l'embellissement d'une zone. Donc, si nous avons plus de femmes maires ou élues au niveau d'une municipalité, nous pouvons être sûrs que les problèmes qui vont concerner notre municipalité seront pris en compte par ces femmes-là et elles vont pousser les lignes pour que des solutions idoines puissent être trouvées.

L'appui de nos partenaires, en particulier celui de la MINUSCA est plus que nécessaire pour que les femmes, aux fins fond des villes et villages, de communes puissent entendre parler de ces campagnes. Bien que ces femmes écoutent vos radios, il faudrait qu'elles puissent également comprendre les enjeux de ces élections locales. Et nous comptons sur l'appui constant de notre partenaire, la MINUSCA, pour appuyer le département, pour appuyer les femmes de Centrafrique à être visibles sur l'échiquier national.

Nous comptons également, c'est un appel que je réitère, pour que l'appui de nos partenaires puisse continuer. Parce que les 16 jours, vont s'arrêter le 10 décembre, mais après, les prochaines étapes consistent à appuyer les femmes centrafricaines dans le cadre de leur autonomisation. Les prochaines étapes consistent à appuyer la femme centrafricaine dans le cadre de la connaissance de ses droits. Les prochaines étapes consistent également à conduire la femme pour que à l'issue des élections locales, à l'issue des élections législatives, que nous puissions avoir un chiffre qui soit au-delà des chiffres qui existent maintenant, que nous aurons un chiffre qui s'approche de 35% requit par la loi de parité. 35%, c'est un chiffre qui va nous consoler, même si, au fond, les femmes vont espérer 50%. Mais si les femmes de Centrafrique arrivent à obtenir 50% aux élections locales, 50% au niveau de la législative, ça sera un grand pas, une avancée.

Je vais conclure en réitérant mes remerciements à notre partenaire la MINUSCA, qui nous a appuyé pour que le rêve, c'est un rêve des femmes centrafricaines, pour que ce nombre, au lieu de rester dans les 12% ou inférieur pour les municipales ou de 4% des femmes qui sont maires, puisse atteindre cette barre des 35% que nous nous sommes fixés.

Je vous remercie.

## **Questions des journalistes**

### **Radio Guira FM (Fanny Christelle Ballekossi)**

1. La thématique est axée sur les 16 jours d'activisme. Je vais sortir un peu de la thématique. Ma première question, c'est à l'endroit du Représentant, monsieur Mohamed Ag Ayoya. Vous avez donné un chiffre, 6 000 cas, deuxième trimestre 2024, en ce qui concerne les violences basées sur le genre. On se rend compte que, malgré les sensibilisations pour freiner ces cas, les chiffres sont toujours en hausse, comme

si rien ne se fait sur le terrain. Quelles sont les stratégies que vous comptiez mettre vraiment en place pour, en tout cas, freiner ou mettre fin à cette pratique ?

2. Je vais sortir un peu du cadre des 16 jours d'activisme. En ce qui concerne les élections. Comment la MINUSCA apprécie déjà le début des opérations de la révision du fichier électoral ? Quel est aujourd'hui le niveau de l'implication de la mission au lendemain du renouvellement du mandat de la MINUSCA ?
3. Et en sécurité aussi, avant-hier, on a eu l'information comme quoi dix personnes ont été tuées à 60 kilomètres de Bria, c'est dans la Haute Kotto. Quelles sont les dispositions mises en place par la force pour sécuriser davantage les civils ? Je vous remercie.

### Réponses aux questions

#### **Mohammed Ag Ayoya, Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies, Coordonnateur résident du système des Nations Unies en RCA et coordonnateur humanitaire**

Merci Beaucoup. Par rapport aux chiffres, vous avez raison, les chiffres sont extrêmement inquiétants pour ce qui concerne la violence basée sur le genre en République centrafricaine, mais aussi pour dire qu'il y a beaucoup d'efforts qui sont en train d'être faits par le gouvernement. Comme vous le savez, nous sommes là en appui, en soutien au gouvernement, Madame la Ministre ici avec son ministère, et l'ensemble du gouvernement, ont pris des mesures pour faire en sorte que ces chiffres-là baissent.

Il y a beaucoup d'activités du côté de la sensibilisation de population, pour mettre l'accent sur la gravité de ces faits, mais il y a aussi des actions qui sont faites dans le cadre de la pénalisation des différents acteurs et des auteurs qui sont responsables de ces actes-là. Le gouvernement a mis en place l'UMIRR, qui est un organe, qui est justement en charge de s'assurer que les auteurs de ces différents actes soient considérés comme répréhensifs.

Du côté des partenaires, en appui aussi au gouvernement, nous faisons à travers le système des Nations Unies et à travers les partenaires qui sont présent en RCA, il y a beaucoup de sensibilisation à travers le réseau communautaire, à travers les organisations féminines qui sont sur le terrain. Nous faisons également beaucoup de prise en charge, lorsque la prévention n'a pas marché, nous venons de prendre en charge les survivantes à travers des services qui sont fournis dans le domaine médical, dans le domaine psychosocial, mais aussi dans le domaine de l'appui juridique et légal, donc, encourager les survivantes et les survivants à aller vers la justice pour que le droit soit dit.

Son excellence, monsieur le Président de la République, l'a dit lors de lancement de cette campagne à Damara, que pour faire baisser ces chiffres-là, il faut un changement de mentalité. Il faut un changement de mentalité profond au niveau des acteurs, des auteurs, et donc des hommes, il faut aussi un changement de mentalité de l'ensemble de la société qui, souvent, donne l'impression que ces actes sont des actes acceptables, ce qui n'est pas le cas.

Je pense aussi de mon côté, que si nous devons aller loin dans ce changement de mentalité, c'est aussi par votre rôle en tant que journalistes et au travers de vos communications. Votre rôle est extrêmement important pour justement faire passer le message le plus loin possible à un maximum de couches, le maximum de communautés de ce pays, pour arrêter de faire de ces actes des actes normaux, mais des actes que lorsqu'ils sont établis, puissent être condamnés et de la manière la plus forte possible.

Je vais passer à la deuxième question sur le début des opérations d'enregistrement dans les fichiers électoraux. Là, je voudrais tout simplement dire qu'en ce qui nous concerne, encore une fois, en tant qu'acteur appuyant les élections ici, en République Centrafricaine, étant déjà annoncé par le président l'ANE, les opérations d'enregistrement des électeurs ont débuté dans la ville de Bangui, c'était dimanche dernier, le 24 novembre. La MINUSCA, bien sûr, salue ce lancement des opérations et elles continuent à inviter la population à aller massivement se faire enregistrer afin, justement, d'exercer son droit fondamental d'élire ses représentants aux élections locales, législatives et présidentielles, parce que les mêmes fichiers électoraux serviront pour les élections locales, mais aussi aux élections législatives et présidentielles de 2025, et potentiellement, si un deuxième tour, début 2026.

Je profite de cette question pour aussi inviter, particulièrement les femmes, comme le disait tantôt Madame la Ministre, à se faire enregistrer. À se faire enregistrer, non seulement en tant qu'électrice, mais aussi s'enregistrer

en tant que candidate, parce que justement, nous souhaitons voir cette barre qui a été mise très haut par le gouvernement, être atteinte au travers justement ces élections. En ce qui concerne la date exacte de ces opérations au niveau des autres localités, je vous invite à vous rapprocher de l'ANE. Je sais qu'au niveau de la MINUSCA, nous sommes en train de donner l'appui pour tout ce qui est transfert des formulaires, transfert des équipes pour justement aussi s'assurer qu'au-delà de Bangui, que ces opérations puissent continuer à se faire de la façon la meilleure. Je rappelle aussi que la MINUSCA donne un appui multidimensionnel pour tout ce qui est des élections, donc à la fois un appui technique, un appui financier, un appui logistique, mais aussi un appui en termes de la sécurisation des élections.

Vous avez demandé quelles sont les dispositions mises en œuvre par la force, en ce qui concerne malheureusement ce qui s'est passé aux alentours de Bria où 10 personnes ont perdu leur vie. Déjà, le gouvernement a immédiatement réagi en envoyant des forces sur place, notamment la FACA et les forces de sécurité intérieures. En ce qui concerne la MINUSCA, une patrouille a été envoyée déjà hier sur le lieu pour se rendre compte justement de la situation. Et aujourd'hui, il y a une patrouille qui a été aussi mobilisée pour être dépêchée et contribuer à stabiliser le village proche de là où se sont tenus les événements. Et, cette patrouille va passer encore quelques jours au niveau de ces villages-là pour s'assurer que la situation, justement, est calme et que la sécurité est rétablie pour la population afin qu'elle puisse se déplacer librement sur cet axe entre Bria et la zone où ces événements malheureux se sont déroulés.

### **Questions des journalistes**

#### **Le Démocrate (Elvis Voyemako)**

Je pense que ma question va un peu dans le même sens que celle de ma consœur. Monsieur, vous avez dressé un tableau inquiétant de violences faites aux femmes en République Centrafricaine, avec une possibilité d'augmentation dans les jours, dans les années à venir. Est-ce vous avez pu quand même identifier les auteurs de ces violences ? Merci.

### **Réponses aux questions**

#### **Mohammed Ag Ayoya, Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies, Coordonnateur résident du système des Nations Unies en RCA et coordonnateur humanitaire**

Oui, il y a quand même des études qui ont été faites avec justement le gouvernement. Et les auteurs, en général, ce qui est dommage, la plupart du temps, ce sont des membres de la famille. Ce sont les statistiques les plus élevées. En général, les victimes sont victimes des gens qu'elles connaissent, des gens avec qui elles habitent. C'est ça aussi qui est souvent la tâche difficile dans le contexte de la République Centrafricaine, où il y a beaucoup d'arrangements qui se font de façon culturelle, parce que justement, les auteurs sont de la famille, sont des amis de la famille, sont de la communauté, etc. Malheureusement, c'est le plus grand nombre de ceux qui sont effectivement responsables de ces atrocités.

Nous sommes aussi, comme vous le savez, dans un pays qui sort de conflits. Dans certaines zones, notamment au niveau de certaines frontières, on a encore des problèmes de sécurité. Donc, les membres des groupes armés sont aussi responsables, en grande partie, de ces atrocités qui sont faites sur les femmes et sur les jeunes filles. C'est là que sortent en tout cas le plus grand nombre au niveau des statistiques concernant les auteurs.

Maintenant qu'est-ce qui est fait, comme je disais, le gouvernement a mis en place un organe répressif qui est là. Une fois que c'est rapporté et que la famille, la victime ou la survivante, donne son consentement, bien sûr, il y a des poursuites qui sont lancées contre ces auteurs. Il y a des cas où, justement, la justice a rendu le droit et a pris ses responsabilités. Mais lorsque malheureusement, la famille s'oppose, que la victime elle-même s'oppose et qu'il y a des arrangements qui sont faits au niveau de la famille ou de la communauté, malheureusement, cet outil qui a été mis en place n'arrive pas à faire le travail qu'il est censé faire.

### **Questions des journalistes**

#### **Radio Centrafrique (Élise Janine Lugo)**

1. Je reviendrai beaucoup plus sur la thématique d'aujourd'hui qui est les 16 d'activisme et mes préoccupations s'adressent beaucoup plus à Madame la ministre, Mme Augustine Kirimat. Je vois que dans les deux présentations, il s'avère être que les violences persistent en République

centrafricaine et que nous avons ouvert les élections puisque le pays lui-même a choisi d'orienter et de contextualiser par rapport aux élections locales qui ont déjà commencé par le processus d'enrôlement sur le fichier électoral. Mais en tant que journaliste, quand on circule dans les centres d'enregistrement, on sent encore que c'est vraiment timide. Alors qu'on attend 50% de femmes inscrites sur le fichier électoral, quelles sont les actions ou les interventions qu'a prévu le ministère de la Promotion du Genre pour pousser les femmes à aller s'inscrire ? Parce que vous l'avez dit, de prime abord, pour voter, il faut d'abord s'inscrire sur le fichier électoral. Et si c'est timide et que les gens n'y vont pas et que les femmes encore moins, est-ce qu'il y a des actions qui sont envisagées par votre département pour pousser les femmes à aller s'inscrire ?

2. L'autre défi, c'est celui de l'engagement de la RCA à respecter les 35% du quota des femmes dans les instances de prise de décision. Vous avez constaté que quand on regarde déjà le quota de femmes dans les délégations, c'était déjà problématique. Et là, nous allons aux élections. Est-ce qu'il y a une stratégie qui est envisagée pour que nous puissions vraiment inverser cette tendance et arriver aux 35% et pourquoi pas aller au-delà qui a été envisagé par votre département ? Merci.

### **Réponses aux questions**

#### **Madame Marthe Augustine Kirimat, ministre de la Promotion du genre, de la protection de la femme, de la famille et de l'enfant**

L'enrôlement sur la liste électorale a commencé depuis le 24, concernant l'aire 1. Donc, cet enrôlement, cette inscription sur la liste électorale va se tenir du 24/11 au 7/12. Vous savez que comme tout processus, les débuts sont toujours timides. Les débuts sont toujours timides et le département, en concertation avec les associations féminines, continue de sensibiliser les femmes à aller s'inscrire massivement. C'est la sensibilisation. La sensibilisation est une sensibilisation de proximité et aussi une sensibilisation par les médias. Mais la sensibilisation de proche en proche a été retenue pour que les femmes, celles qui doutent encore, parce qu'il y en a beaucoup qui doutent encore, elles puissent se lever et aller s'inscrire.

Il y a effectivement le problème de pièce d'identité. Certaines femmes n'ont pas de pièce d'identité, mais les partenaires nous ont appuyé, ont appuyé les femmes pour qu'elles puissent avoir ces documents qui sont importants pour l'inscription sur la liste électorale. La sensibilisation de proche en proche se fait au niveau des quartiers, par le chef de quartier, par le crieur, pour que les femmes puissent se lever et aller s'inscrire. C'est un devoir civique, c'est un devoir citoyen pour qu'elles puissent aussi contribuer au développement de leur pays.

Pour le troisième point, vous savez que c'est un travail de longue haleine. On n'obtient pas les 35% en un jour. Mais nous devons continuer à sensibiliser, à expliquer, à pousser les femmes à ne plus avoir peur. Parce que quand elles vont comprendre le bien-fondé de leur place au sein de la gouvernance locale, de leur place au sein de la gouvernance régionale, elles vont se lever pour agir. Donc c'est la solution, c'est la sensibilisation.

La plus grande méthode, c'est la sensibilisation, mais pas d'une sensibilisation à distance. Une sensibilisation de poche en poche, une sensibilisation pour qu'elles puissent comprendre et pour qu'elles puissent aussi se mettre en œuvre et pousser également l'agenda genre au niveau de la République centrafricaine.

### **Questions des journalistes**

#### **Le Gardien Médias (Selda Junior Boute)**

1. Ma question va directement à l'endroit de Madame la Ministre. Ça fait plusieurs années déjà que la République centrafricaine organise ces 16 jours d'activisme. Dites-nous Madame, est-ce que les femmes centrafricaines mettent en pratique ce qu'on leur enseigne pendant ces 16 jours-là ?
2. Et quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées pendant les années passées et les défis à relever pour cette année. Je vous remercie.

### **Réponses aux questions**

#### **Madame Marthe Augustine Kirimat, ministre de la Promotion du genre, de la protection de la femme, de la famille et de l'enfant**

Moi, je vais peut-être reposer la question d'une autre façon. On a parlé de changement de mentalité, le changement de paradigme. Les femmes savent, ce sont elles qui sont victimes. Maintenant, c'est vers les hommes. La stratégie maintenant c'est de nous adresser à vous les hommes, puis-ce que le genre, ce n'est pas seulement la femme. Le genre, c'est la femme et l'homme. Pour avoir un enfant, une femme ne fait pas seule un enfant. C'est la femme de concert avec l'homme qui donne un être humain. Donc, pour réduire ces VBG, comme l'a lancé le Président de la République, c'est d'amener les hommes à comprendre et à appuyer les femmes, c'est quand les hommes vont comprendre, vont adopter ce qu'on appelle la masculinité positive. Notre président est un champion de genre. Il a été déclaré champion genre lors du 8 mars, il a obtenu le trophée à cause de tout ce qu'il a eu à faire comme avancée dans l'agenda genre.

Quand les hommes de Centrafrique comprendront que l'évolution de la femme, la réduction de violences basées sur le genre repose sur eux, je pense que les chiffres vont commencer à régresser. Et vous allez me dire que c'est vrai que c'est l'homme, c'est la contribution de l'homme qui fait baisser les violences basées sur le genre.

Pour cette année, comme vous avez vu, le département a choisi une ville à l'intérieur du pays pour que la compréhension commune, ne soit pas seulement au niveau urbain, parce que ce sont les femmes des sous-préfectures, les femmes de communes, les femmes à l'intérieur du pays, ce sont celles-là qui sont plus victimes des VBG. Mais le problème, c'est qu'elles souffrent en silence. Elles n'arrivent même pas à le dire. Le défi, c'est que quand une femme est victime de violences, qu'elle puisse se rapprocher des autorités, qu'elle puisse s'approcher du chef du quartier, pour parler et ne pas le garder à l'intérieur de soi et mourir à petit feu. C'est l'implication de toutes les autorités locales, c'est l'implication des chefs de quartier. Donc, le défi, c'est que la femme, la victime, puisse avoir le courage de le dire.

Un autre défi également, ce sont les appuis financiers. Les appuis financiers, comme par exemple pour l'activité que nous avons lancée à Damara, on aurait souhaité le faire sur toute l'étendue du territoire, dans toutes les préfectures, pour que chaque femme, celle qui est dans les champs, puisse comprendre, cette femme qui est à l'intérieur du pays, puisse comprendre. Un grand défi, c'est le défi financer nos activités au plus près de femmes.

Les défis existent et à nous, les femmes et les filles, de les comprendre et à s'approprier les lois, parce que beaucoup ont été faits. Les lois existent, mais ces lois, les femmes, nous, les femmes et les hommes aussi, les deux, doivent se les approprier. S'approprier ces textes qui existent, ne pas seulement mettre dans les tiroirs ces textes élaborés. Que les textes élaborés soient appliqués pour le bien de tous et de toutes.

### **Questions des journalistes**

#### **Radio Ndeke Luka (Jefferson Zigaraba)**

J'ai une question sur la révision du fichier électoral. Pendant que vous appréciez le déroulement de ce processus, on ne sait pas, est-ce que vous êtes au courant de quelques manquements qui se font sentir aujourd'hui sur le terrain. Il y a certaines zones qui manquent gravement de documents, de témoignages qui peuvent servir aux chefs de quartiers de témoigner les gens qui n'ont pas de pièce d'identité ou bien encore d'actes de naissance, de se faire enregistrer. Il y a jusqu'aujourd'hui le non-déploiement de certains agents de l'ANE sur le terrain pour commencer ce processus, et aujourd'hui, il y a également des tablettes qui ne fonctionnent pas bien sur le terrain. En tant que partenaire dans ce processus, est-ce que la MINUSCA est au courant ? Si oui ou non, qu'est-ce que vous allez faire pour continuer à soutenir le gouvernement dans cet élan ? Merci.

### **Réponses aux questions**

#### **Mohammed Ag Ayoya, Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies, Coordonnateur résident du système des Nations Unies en RCA et coordonnateur humanitaire**

Oui, bien sûr que la MINUSCA est un partenaire important de l'ANE et du gouvernement par rapport aux élections locales. Nous sommes au courant, bien sûr, les difficultés, les défis, qui sont en tout cas les difficultés que ce pays rencontre pour organiser des scrutins de telle envergure, parce que nous avons des équipes qui sont assises au niveau de l'ANE, qui ont des bureaux là-bas en leur sein. Donc nous sommes en contact quotidien avec elles et participons, bien sûr, avec les autres partenaires qui appuient le processus, notamment le PNUD et autres, aux différentes réunions et aux différentes sessions de planification.

Vous savez qu'à plusieurs reprises, cette élection locale a été repoussée, justement, pour les raisons que vous avez évoquées. Nous estimons aujourd'hui avec le lancement qui a été fait ici à Bangui et le préparatif ce qui sera fait sur le terrain, qu'il y ait beaucoup d'améliorations, justement, par rapport à ces opérations.

Nous sommes une agence d'appui, donc le travail se fait par le gouvernement, par l'ANE, notre rôle qu'on nous suggère, qu'on nous demande de l'action, qu'on puisse le faire. Donc, techniquement, nous avons appuyé à l'amélioration de ces différentes difficultés. Financièrement, nous avons aussi appuyé. Et aujourd'hui, je pense qu'il y a quand même eu des avancées significatives. Je parlais tantôt du fait qu'il y a des formulaires comme vous l'avez dit, qui sont manquants quelque part, nous sommes en train, justement, aujourd'hui d'acheminer ces matériels par les vols réguliers de la MINUSCA sur le terrain, avec l'appui au niveau local de nos agents électoraux qui soutiennent aussi le gouvernement à ce niveau-là. Nous espérons que tout ce matériel est disponible pour que justement, ce processus puisse continuer.

En ce qui concerne la question de papiers, la ministre l'a dit elle-même, effectivement, il y a encore des difficultés. C'est pour ça que dans mon propos liminaire, j'ai aussi lancé un appel pour qu'on puisse faire en sorte que les femmes aient accès aux papiers de façon gratuite, qu'on ne leur demande pas de paiement pour avoir acquis ces documents. Parce que ça peut être un couvert supplémentaire pour les empêcher d'avoir accès à ces papiers et donc de les empêcher d'être inscrites et de se présenter à des élections.

Là encore, il y a le soutien de la MINUSCA pour faire en sorte que cet appui-là soit fourni à ces femmes dans les zones les plus difficiles d'accès, et c'est un travail qu'il faut poursuivre en collaboration avec le gouvernement. Le département de Mme la Ministre travaille avec les agents du système des Nations Unies, pour faire en sorte que les actes de naissance soient fournis aux femmes et aux enfants dans beaucoup de régions du pays, y compris dans des zones d'accès difficile. Et ça, c'est un effort aussi qui va continuer, pour s'assurer qu'aujourd'hui, l'acquisition des papiers ne constitue pas un problème pour que les femmes puissent s'inscrire sur les listes électorales.

Ensuite, il y a la question des témoignages que vous avez soulevé. Je sais que là aussi, il y a des efforts qui sont faits à la fois par l'ANE, mais aussi avec l'appui de la MINUSCA, pour s'assurer que ça ne constitue pas un problème pour la population.

Je vais juste dire que oui nous sommes au courant des différentes difficultés sur lesquelles nous avons travaillé avec le gouvernement et aujourd'hui je peux affirmer qu'elles ont quand même été adressées en grandes parties. Je ne pas dire que ça a été résolu à 100% parce que ce n'est pas encore le cas, quand on pense aux difficultés d'accès et la réalité du pays, je peux vous rassurer que nous sommes tous engagés auprès du gouvernement, pour s'assurer que tout cela soit pris en compte.

### **Questions des journalistes**

#### **Fréquence RJDH (Guy Florentin Outiama)**

1. Ma toute première préoccupation va directement vers Madame la ministre. On a vu que le gouvernement centrafricain, en commun accord avec certains partenaires se lèvent pour accompagner les femmes, surtout dans le processus électoral. Mais vous conviendrez avec moi que le pourcentage l'analphabétisme est tellement élevé en République centrafricaine. Quelle politique ou alors comment le gouvernement peut néanmoins s'organiser à accompagner les jeunes filles ou alors à favoriser l'éducation des jeunes filles dans les établissements scolaires ? Car aujourd'hui, la question financière pèse tellement sur l'éducation de ces filles.
2. La deuxième question va directement au porte-parole de la Force concernant l'incident de Ippy. Ce matin, en venant même, dans notre rédaction, on a eu à appeler une source vraiment fiable, il a dit que lors de ces incidents, il n'a vraiment pas eu la réaction, ni de FACA ni de la MINUSCA, tout simplement. Au moins, les FACA étaient à 50 kilomètres de Ippy, tandis qu'à Ippy, il y a la force de la MINUSCA. Les gens sont allés voir la MINUSCA. La MINUSCA a dit d'attendre la décision de la base de Bria avant d'intervenir venir. Que pouvez-vous dire suite à cette situation ? Merci.

### **Réponses aux questions**

**Madame Marthe Augustine Kirimat, ministre de la Promotion du genre, de la protection de la femme, de la famille et de l'enfant**

La question de l'éducation de la jeune fille, l'éducation de la femme, c'est un problème. Mais le gouvernement a pris le taureau par les cornes. Au niveau du projet Maingo Capital Humain, des filles, les bourses ont été accordées aux filles, aux jeunes filles, pour qu'elles puissent poursuivre leur scolarité sans problème. Nous avons également des programmes d'alphabétisation fonctionnelle à l'endroit de celles qui ont dépassé l'âge ou qui, pour une raison ou pour une autre, ont arrêté la scolarisation.

Beaucoup d'efforts se font pour promouvoir l'éducation de la femme, de la fille. Pas plus tard que cette semaine, deux dames sont venues me rencontrer en audience parce qu'elles souhaitaient se présenter aux élections locales. Et dans les oui-dire, on leur a dit que : Non, mais comme vous, vous n'avez pas de ressources financières, vous ne pouvez pas vous présenter. Mais elles ont bien fait parce qu'elles sont venues vers moi pour avoir les informations. Parce que déjà l'éducation fait que la femme n'arrive pas à s'approprier certaines informations.

Pour se présenter aux élections locales, le code électoral précise certaines règles : Payé, par exemple, 25 000 francs pour être inscrite sur la liste, 50 000 francs pour être en tête de liste. Tout ça, là, ce sont les informations que nous mettons à la disposition des femmes. Celles qui n'ont pas le courage, parce que nous devons le reconnaître dans notre pays, la RCA, les gens ne lisent pas beaucoup. Vous, en tant que journaliste, combien de journaux vous vendez par jour ? Si vous prenez le nombre de ceux qui vivent à Bangui, combien lisent les journaux ? Donc d'abord, il y a cette culture d'amener les gens à lire au lieu d'écouter seulement les « on dit », ou quand quelqu'un vient vous raconter une histoire. Ça veut dire qu'à ce niveau, il y a de la désinformation. Donc, il faudrait encourager les femmes à s'informer. Il faudrait se rapprocher de la source pour avoir des informations sûres, c'est-à-dire savoir que quand je dois aller aux élections, j'ai besoin de telle pièce d'identité. Si je dois me présenter comme candidate, je dois payer tel montant comme caution.

Mais le département également a prévu des séries de formations pour les femmes qui vont se présenter comme candidates. Il faut renforcer leur capacité. Renforcer leur capacité sur plusieurs thématiques : comment parler en public, comment préparer telles ou telles activités. Tout ça, c'est tout un programme et que nous avons mis en place au niveau du département, dans le cadre d'un plan. Il existe un plan pour accompagner les femmes pendant tout le processus électoral.

Maintenant, votre question concernant l'éducation, le gouvernement, on peut vraiment donner les bouchées doubles pour l'éducation de la jeune fille. Et l'éducation de la fille fait partie des 10 domaines d'impulsion du président de la République. Parce qu'il sait que la femme, si la femme n'est pas éduquée, c'est toute la nation qui va aller dans le même sens, que c'est dans l'éducation de la femme, l'éducation de la jeune fille, toute cette éducation fait partie des priorités du gouvernement. Merci.

**Lieutenant-colonel Bertrand Dakissaga, porte-parole de la Force**

Bonjour à tous, bonjour aux auditrices et auditeurs de la radio Guira FM. Concernant la question du journaliste de RJDH, je voudrais d'abord préciser que l'incident ne s'est pas produit à Ippy, mais c'est arrivé en 70 kilomètres de Ippy, sur l'axe Bria - Ippy. Dès lors, il n'est pas tout à fait juste de dire que l'incident s'est produit à Ippy.

La deuxième chose que je voudrais soulever, c'est que lorsqu'un incident survient, le temps entre la survenue de l'incident, le rapport qui est fait ou l'alerte, bien souvent donnée par la population, et l'information qui parvient au niveau de la force, il peut y avoir des délais qui sont parfois extrêmement importants. Quand je dis important, c'est vraiment important parce qu'il est arrivé parfois que l'information arrive même 24, ce qui fut le cas en l'espère, ou 48 heures plus tard. Donc tout cela constitue des difficultés auxquelles il faut faire face, des paramètres qu'il faut prendre en compte. Et cela peut expliquer parfois certaines situations. Mais pour le cas précis de cet incident-là qui s'est produit, je confirme ce que disait tout à l'heure l'Adjoint à la Représentante spéciale, la force a immédiatement réagi dès que l'information est parvenue. Le contingent rwandais est à l'heure où je vous parles sur la zone et effectue des patrouilles pour sécuriser la zone et rassurer la population.

Ces patrouilles-là vont se poursuivre aujourd'hui même et les jours à venir. Voilà ce que je pouvais apporter comme élément.

**Réponses aux questions**

**Mohammed Ag Ayoya, Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies, Coordonnateur résident du système des Nations Unies en RCA et coordonnateur humanitaire**

Je vais juste ajouter pour dire que notre mission première ici, en République centrafricaine, c'est la protection des civils. Donc, qui dit protection des civils, dit que s'il y a des choses comme ça qui se passe, dès que nous sommes informés, on réagit, on ne peut pas avoir des forces qui sont en place sur le terrain et dire qu'elles doivent attendre un commandement ou une décision de Bangui. Ce n'est pas possible. Elles sont là-bas, justement, pour être capables de réagir immédiatement, lorsque la population est affectée. Donc, je suis très surpris d'apprendre que quelqu'un me dise qu'on a été informé et qu'on n'a pas réagi.

Parce que comme je l'ai dit, dès que la Force a été informé hier, il y a eu immédiatement une patrouille qui a été mise sur place pour justement s'enquérir de la situation et partir pour faire l'inspection nécessaire afin de sécuriser la zone. Et comme je l'ai dit aussi, les forces de défense et de sécurité centrafricaine ont aussi immédiatement réagi à partir de Bria, pour aller sur le lieu. Donc il y a une coordination de l'ensemble des forces qui sont sur les lieux pour minimiser les effets de cette situation et donc sécuriser la zone.

**Joël Ndoli Pierre, porte-parole par intérim de la MINUSCA**

Madame la ministre, Monsieur le Représentant spécial Adjoint du Secrétaire général, cher(e)s journalistes, cette conférence de presse touche à sa fin. Je vous remercie pour votre participation et pour les échanges que nous avons eus.

Je vous rappelle que vous pouvez retrouver en temps réel toutes les informations de la MINUSCA sur le site web de la Mission, sur Facebook, X, et Instagram. Vous pouvez aussi rejoindre notre groupe WhatsApp.

Bonne suite de semaine à toutes et à tous.